Avis à tous les parents :

Nous vous remercions d’avoir choisi les Écoles publiques de Denver (Denver Public Schools) pour fournir des services éducatifs à votre enfant. Nous sommes fiers d’être à votre service et à celui de vos enfants, et nous nous efforcerons continuellement de leur offrir un milieu d’apprentissage sûr.

La sécurité de tous les enfants, du personnel scolaire et du personnel de soutien est très importante à nos yeux. Afin de maintenir un environnement sûr pour que nos enfants puissent étudier et apprendre, il est nécessaire que nous mettions en pratique nos plans d’intervention d’urgence et de crise en prévoyant des entraînements conçus pour exercer nos procédures. Nous effectuerons divers exercices tout au long de l’année scolaire.

Cette lettre a pour but de vous aider à comprendre leur importance ainsi que la nature de chaque type d’exercice, qui est expliquée ci-dessous. Les élèves et le personnel de cette école effectueront quatre exercices primaires d’urgence chaque année.

Il s’agit d’EXERCICES D’INCENDIE, d’EXERCICES D’ABRI SUR PLACE, d’EXERCICES DE PÉRIMÈTRE SÉCURISÉ et d’EXERCICES DE CONFINEMENT.

EXERCICES D’INCENDIE : l’école procédera à un « exercice d’incendie » une fois par mois quand l’école est ouverte. Il s’agit d’une obligation du Code de prévention des incendies ainsi que d’une exigence des Écoles publiques de Denver. Nous souhaitons que chaque élève comprenne et soit conscient de l’importance de cet exercice et n’ait pas peur lorsque l’alarme incendie retenti. Au cours de l’« exercice d’incendie », les élèves et le personnel sortiront de l’immeuble vers des aires de rassemblement prédéfinies. Une fois que le service d’incendie de Denver (Denver Fire Department) aura évacué le bâtiment, les étudiants et le personnel pourront y rentrer à nouveau. Grâce à ces exercices, ils sauront quoi faire et surtout comment le faire.

EXERCICES D’ABRI SUR PLACE : l’école procédera à un « exercice d’abri sur place » une fois par semestre de l’année scolaire. Le but de cet exercice est d’être prêts à se déplacer vers un endroit sûr à l’intérieur du bâtiment en cas de temps violent comme des tornades ou des tempêtes de grêle.

EXERCICES DE CONFINEMENT : l’école procédera à un « exercice de confinement » une fois par semestre de l’année scolaire. Cet exercice sécurisera le bâtiment de l’école et abritera en toute sécurité tous les élèves, le personnel et les visiteurs à l’intérieur du bâtiment. Le but de cet exercice est de protéger les élèves de tout danger à l’extérieur ou à l’intérieur du bâtiment. Lors d’un « exercice de confinement », toutes les portes périphériques de l’école seront sécurisées et le resteront jusqu’à ce que le danger soit passé. Personne ne sera autorisé à entrer ou à sortir du bâtiment jusqu’à ce que les autorités libéreront le confinement.

EXERCICES DE PÉRIMÈTRE SÉCURISÉ : un exercice « sécurisé » de ce type sera lancé en présence d’une menace ou d’un danger présent à l’extérieur de l’école. Que ce soit en raison d’un acte de violence ou de criminalité dans le quartier à proximité ou pour la présence d’un animal dangereux dans l’aire de jeu, l’exercice « sécurisé » utilise la sécurité du bâtiment pour agir en tant que protection. Les élèves et le personnel qui se trouvent à l’extérieur du bâtiment de l’école sont amenés à l’intérieur et reprennent les activités scolaires normales à l’intérieur du bâtiment. Pour garantir la sécurité, personne ne sera autorisé à entrer ou à sortir du bâtiment sauf avec une autorisation de la part des autorités.

N’oubliez pas que ces exercices pratiques en matière de sécurité sont faits pour maintenir nos écoles des lieux sûrs pour apprendre et travailler. Si vous avez des questions concernant ces exercices ou d’autres préoccupations en matière de sécurité, veuillez contacter le bureau de votre école.

Cordialement,

Kip Sixbery

Gestionnaire des mesures d’urgence

Les Écoles publiques de Denver

Département de Sécurité et d’Environnement